Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20260605-2026_06_002-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : Michel LE DUAULT, Auguste MEROT, Anthony BERTHELOT, Christophe BAUDOUIN, Anne THOMAS, Anita KERMOAL, Aurélien MONTESTIER, Jean-François CORDUAN, Emmanuelle BARAQUIN

ABSENTS excusés : Sandrine HAVEZ (donne pouvoir à Michel LE DUAULT), Anne BOUCHARDON (donne pouvoir à Emmanuelle BARAQUIN)

Secrétaire de séance : Anne THOMAS

Date de convocation : 29 mai 2026

***. ***

Désignation des membres du CCAS

Le Maire rappelle qu'il y a lieu de désigner les membres du CCAS. Le nombre d'élus siégeant au CCAS est fixé à 4 (le maire président de droit, plus 3 élus).

Après vote de l'ensemble du Conseil Municipal, sont désignés membres du CCAS :

- Michel Le Duault : président de droit.
- Anne Bouchardon
- Anne Thomas
- Sandrine Havez

Extrait certifié conforme

Le Maire
Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES D'ARMOR